

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [5]

Artikel: Les demoiselles de Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275987>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUISSE

SRT



Elections aux sociétés cantonales

Radio-TV

Qui représentera les auditeurs et téléspectateurs dans les comités des sociétés cantonales de Radio-TV, constituées le mois dernier dans tous les cantons romands ?

Beaucoup d'hommes, et, selon les cantons, beaucoup de femmes aussi. Les résultats sont toutefois encore incomplets, les Conseils d'Etat de certains cantons n'ayant pas encore nommé leurs membres au moment où nous publions ces chiffres.

A Neuchâtel, pour commencer par le pire, aucune femme (sur 11 membres) n'a été élue par l'Assemblée. Le Conseil d'Etat a alors nommé 3 femmes (sur 5), Mmes Marie-France Bouille, Janine Gass et Dora Comtesse-Zahnd.

A Genève, 3 femmes (sur 19) ont été élues : Mmes Claire Luchetta, Denise Lavanchy et Maria Rohner. Le Conseil d'Etat a ensuite nommé 6 hommes... sur 6.

Dans le Valais, Sœur Claire et Maria Gessler ont été élues par l'Assemblée (sur 10 membres). Il en reste 7 à nommer et coopérer.

Pour Berne francophone, Mmes Geneviève Aubry, Claire-Lise Renggli et Josiane Aegerter sont élues (sur 9 membres).

A Fribourg, l'assemblée a élue, sur 9 membres, Mmes Eliane Jenny, Yvonne Lehnher, Elisabeth Marcheret et Denise Filippina. Le Conseil d'Etat a nommé Mme Weinberger (sur 4).

En Vaud, Mmes France-Line Matile, Liliane Vauthier, Irène Gardiol et Françoise Gämperlé ont été élues par l'Assemblée (sur 9 membres). Il reste 4 membres à désigner par le Conseil d'Etat et 5 à coopérer.

Au Jura, enfin, la Présidente du comité est Mme Simone Bouillaud. Sont encore élues : Mmes Françoise Girardin, Marcelle Bilat, Henriette Danglard-Aubry et Jocelyne Farine (sur 16 membres). Le Conseil d'Etat n'a pas encore nommé ses membres.

Les demoiselles de Genève

Le mois dernier, nous racontions la question embarrassante posée au Conseil municipal de la Ville de Zürich à propos des demoiselles... et des damoisels. A Genève, le Grand Conseil s'est montré moins étroit d'esprit et a décidé qu'il était normal qu'au-dessus de vingt ans, l'on ne fasse plus de distinction parmi « le sexe faible » (pour reprendre le lapsus fâcheux de M. Fontanet en défendant cette idée !) entre les femmes mariées et célibataires.

Alors bon, tout le monde est content — sauf une demoiselle.

Une demoiselle qui s'élève contre cette résolution parce qu'elle tient à son « Mademoiselle » — c'est son droit le plus strict ;

- parce que, dit-elle, les célibataires paient plus d'impôts que les femmes mariées, veuves ou divorcées — là, on voit mal le rapport...
- parce que ce sont des femmes députées mariées qui ont fait voter cette résolution (ce qui est faux, plusieurs femmes députées sont célibataires).

Quelles que soient les opinions qu'elle suscite, la résolution a été votée par le Grand Conseil genevois — à notre plus grande satisfaction !

Nouvelles de l'ADF

Association suisse pour les droits de la femme

Assemblée générale de l'ADF

Le samedi 31 mai 1980 aura lieu la 69^e assemblée générale de l'Association suisse pour les droits de la femme au centre Alpha-Berne.

Au programme :

dès 09 h. 30 *A l'entrée de la salle : distribution des cartes de vote*

10 h. 30 Assemblée des délégués

Ouverture de la séance par Mme Olivia Egli-Delafontaine, présidente centrale, Zurich

Ordre du jour

1. Appel des délégués
2. Nomination des scrutatrices
3. Procès-verbal de l'AD des 19/20 mai 1979 à Zoug
4. Rapport annuel 1979
5. Rapport de caisse 1979 et budget 1980/81
6. Rapport des vérificatrices
7. Election du Comité central
8. Election de la Présidente

12 h. 30-

14 h. *Repas en commun (lunch)*

14 h. 15 Propositions

9. Proposition du Comité central
Révision totale des statuts
10. Proposition des sections vaudoises
Remise en question de l'appartenance à l'ASF de sections cantonales en qualité de membre B
11. Proposition de la section Bâle-Ville
Réorganisation professionnelle du secrétariat central
12. Proposition de la Commission
« Tiers-monde »
Conception de l'aide ADF au Tiers-monde
13. Proposition de Mme C. Langenberger
Organisation d'un séminaire.
Thème : Politique d'engagement de l'ADF en cas de crises graves
14. Discussion
Fête « 10 ans de suffrage féminin », 7 février 1981



KYBOURG

ÉCOLE DE SECRÉTARIAT
DE COMMERCE ET DE LANGUES
GENÈVE - 4, Tour-de-l'île - Tél. 28 50 74

Mme M. KYBOURG, directrice

Membre de l'Association genevoise des Ecoles Privées AGEP

Préparation aux fonctions de

SECRÉTAIRE DE CADRES ET DE DIRECTION

trilingue ou quadrilingue

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLOGRAPH

trilingue ou quadrilingue

EMPLÔYÉ(E) DE COMMERCE

trilingue ou quadrilingue

STÉNODACTYLOGRAPH bilingue ou monolingue

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU bilingue ou monolingue

Langues étrangères enseignées

ANGLAIS : 5 niveaux, préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce

ALLEMAND : 5 niveaux

ESPAGNOL : préparation aux examens de la Cámara oficial española de comercio en Suiza

ITALIEN : préparation au Diploma di lingua italiana della « Dante Alighieri »

STÉNO ET DACTYLO : préparation aux Concours officiels de Suisse romande.

D
I
P
L
O
M
E
S